



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny**  
**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE**  
**MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-**  
**BÉLANGER LE MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 À 19 H À LAQUELLE**  
**SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :**

**MESDAMES**

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- CHANTAL BLANCHETTE, représentante de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace

**MESSIEURS**

- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- DONALD GILBERT, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- M. GILLES GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard
- MARC LAURIN, Ville de Montmagny
- LAURENT LAVERDIÈRE, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- MICHEL ROUSSEAU, représentant de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues
- ALAIN ROBERT, municipalité de Lac-Frontière
- ALAIN TALBOT, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. FRÉDÉRIC JEAN, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Mme Joëlle Gendron, relève à la direction générale adjointe et aménagiste urbaniste.

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la séance du 10 septembre 2024 soit adopté avec Varia ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1 Session du 9 juillet 2024
  - 3.2 Corrections au procès-verbal du 13 février 2024
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Administration
    - 5.1.1 Comité budget 2025
    - 5.1.2 Avis de motion – Présentation du projet de règlement no 2024-117 sur la rémunération des élus
    - 5.1.3 Horaire des rencontres 2025
      - 5.1.3.1 Calendrier 2025
      - 5.1.3.2 Session itinérante du 8 juillet 2025

**2024-09-01**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 5.2 Signature innovation en santé durable – Dossier Complexe culturel et sportif en santé durable
- 5.3 GMR – Gestion des matières résiduelles
  - 5.3.1 Collecte sélective – Résultats de l'appel d'offres
  - 5.3.2 Boues de fosses septiques
    - 5.3.2.1 Traitement et épandage – Entente Ville de Montmagny
    - 5.3.2.2 Collecte et transport – Résultat de l'appel d'offres
- 5.4 Adoption du SCRSI2 - Suivi
- 5.5 Ressources humaines
  - 5.5.1 Plan Climat
- 5.6 Contrat de prêt FLI 2023 - Montmagny
- 5.7 Dossier éolien
- 5.8 Innovation et positionnement de la MRC de Montmagny
  - 5.8.1 Formation
  - 5.8.2 Plan d'action
- 5.9 Congrès FQM
- 5.10 FRR -Volet 3 (Signature innovation) – Recommandation de projet
- 5.11 Entente MIFI – Personne déléguée
- 5.12 MADA
  - 5.12.1 Positionnement – Favoriser l'intergénérationnel
  - 5.12.2 Projet compétences numériques
  - 5.12.3 Projets réseautage alimentaire intergénérationnel
    - 5.12.3.1 Ateliers intergénérationnels
    - 5.12.3.2 Rétablissement de la popote
- 5.13 Poste de la SQ
  - 5.13.1 Entretien ménager
  - 5.13.2 Réparation du stationnement
  - 5.13.3 Réparation de la clôture
- 5.14 Projet Fous du Français (Art urbain)
- 5.15 Gala Prestige
- 5.16 Dépôt - Rôle d'évaluation
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Avis de conformité ou d'opportunité
    - 6.1.1 Règlement modifiant le règlement de zonage no 1100 afin de créer la zone Rd-31 (rue Basse-Bretagne) - Montmagny
    - 6.1.2 Règlement modifiant le règlement de zonage no 1100 afin de modifier les normes d'implantation du bâtiment principal pour la zone Rb-134 (quartier 2B) – Montmagny
    - 6.1.3 Règlement no 24-04 modifiant le plan d'urbanisme no 90-01 afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Lac-Frontière
    - 6.1.4 Règlement no 2024-03 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Notre-Dame-du-Rosaire
    - 6.1.5 Règlement 05-2024 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Sainte-Apolline-de-Patton
    - 6.1.6 Règlement 2024-05 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Cap-Saint-Ignace
  - 6.2 Émission des permis (allègement)
  - 6.3 Révision obligatoire du Schéma d'aménagement et de développement (SAD)
  - 6.4 Appel à projets de portée régionale en urbanisme et en aménagement du territoire - MAMH
  - 6.5 Dossiers agroalimentaires
    - 6.5.1 Visite du chef Marc Veyrat



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 6.5.2 Révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 6.5.3 Planification stratégique de l'Atelier agricole
- 6.6 Projets de parc éolien
  - 6.6.1 Projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy
  - 6.6.2 Projet éolien de la forêt domaniale
- 6.7 Demandes à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
  - 6.7.1 Demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny
  - 6.7.2 Demande d'autorisation pour le projet éolien de Kruger – Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire
- 6.8 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
- 6.9 Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)
  - 6.9.1 Réfection de la route 216 – Sainte-Apolline-de-Patton
  - 6.9.2 Consultation pour la stratégie maritime
- 6.10 Réaffectation au FRR – volets 2 et 4
- 6.11 Préinventaire du patrimoine bâti
- 6.12 Tourisme
- 6.13 Projets régionaux
  - 6.13.1 Projet Les espaces Pop-up - Demande de financement au volet B de l'Entente sectorielle de développement de la culture en Chaudière-Appalaches
- 7. CORRESPONDANCE
  - 7.1 Demande de financement – 2e édition du Salon Santé & Mieux-être – 16 novembre 2024 (250 \$)
  - 7.2 Souper-bénéfice Vins et Fromages au profit des services de travail de rang agricole de Chaudière-Appalaches
  - 7.3 FQM- Appui pour demande de partage des revenus de la TVQ
  - 7.4 SAAQ – Projet pilote
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes de juillet et août 2024
  - 8.2 État des revenus et dépenses au 5 septembre 2024
  - 8.3 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2023
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
  - 10.1 Zone de dégel – Sainte-Apolline-de-Patton
  - 10.2 TECQ
  - 10.3 Agence de vente des forêts privées
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

#### 3.1 SESSION DU 9 JUILLET 2024

**2024-09-02**

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 9 juillet 2024 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

#### 3.2 CORRECTIONS AU PROCÈS-VERBAL DU 13 FÉVRIER 2024

**2024-09-03**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal du 13 février 2024 soit corrigé comme suit :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

À la page 7143, au point 3.1, corriger le titre pour lire « Session du 23 janvier 2024 »;

À la page 7149, au point 5.5.2 - 2<sup>e</sup> considérant, remplacer le mot « servie » par « service »;

À la page 7157, au point 5.8.2.1, au 3<sup>e</sup> et dernier paragraphe de ce point, terminer la phrase en ajoutant les mots suivants en caractères gras « **Lycée Provence Verte en France** ».

**ADOPTÉ**

### 4. RENCONTRE

Aucune rencontre n'est prévue pour la session de septembre. En octobre, il est prévu que le vérificateur vienne déposer les états financiers.

### 5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

#### 5.1 ADMINISTRATION

##### 5.1.1 Comité budget 2025

- CONSIDÉRANT que le budget est prévu être adopté lors de la session du mercredi 27 novembre prochain (4<sup>e</sup> mercredi du mois de novembre);
- CONSIDÉRANT qu'un comité, formé habituellement d'environ cinq à six élus (dont le préfet d'office), est constitué;

**2024-09-04**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** les six membres suivants forment le Comité du budget 2025 avec rémunération :

- M. Frédéric Jean
- Mme Jocelyne Caron
- M. Gilles Giroux
- M. Richard Galibois
- M. Donald Gilbert
- M. Marc Laurin

**ADOPTÉ**

##### 5.1.2 Avis de motion – Présentation du projet de règlement no 2024-117 sur la rémunération des élus

Point reporté à la séance du 8 octobre 2024.

##### 5.1.3 Horaire des rencontres 2025

###### 5.1.3.1 Calendrier 2025

- CONSIDÉRANT qu'un projet de calendrier 2025 des sessions du Conseil a été déposé aux membres pour discussion et approbation;

**2024-09-05**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le calendrier des sessions 2025 ci-dessous soit adopté et publié conformément à la Loi :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Date	Lieu	Heure
21 janvier 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
11 février 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
11 mars 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
8 avril 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
13 mai 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
10 juin 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
<b>8 juillet 2025</b>	<b>Session itinérante à la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, 645, 2<sup>e</sup> Avenue, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud</b>	<b>16 h 30</b>
9 septembre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
14 octobre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
11 novembre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
26 novembre 2025	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h

**ADOPTÉ**

### 5.1.3.2 Session itinérante du 8 juillet 2025

**2024-09-06**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la session itinérante du 8 juillet 2025 soit tenue à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud à compter de 16 h 30;

**QUE** la MRC prenne contact avec la Municipalité afin de convenir du déroulement.

**ADOPTÉ**

### 5.2 SIGNATURE INNOVATION EN SANTÉ DURABLE – DOSSIER COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF EN SANTÉ DURABLE

- CONSIDÉRANT que le 28 août dernier, le gouvernement a annoncé une aide financière de 54,5 M\$ afin de réaliser le projet de Complexe culturel et sportif en santé durable qui est un projet mobilisateur et fédérateur pour le milieu;
- CONSIDÉRANT que le communiqué émis par le gouvernement a été déposé aux membres du Conseil et il est important de souligner que le gouvernement a reconnu cette mobilisation historique qui a su démarquer le projet de la région et faire en sorte que le gouvernement le retienne;
- CONSIDÉRANT que l'investissement retenu par le Conseil de la MRC pour une participation financière à l'immobilisation, mais aussi à l'entretien nous démarque des autres projets comparables pour des milieux ruraux autres que des grosses villes, le milieu municipal contribuera pour près de 7M\$ au financement du coût;
- CONSIDÉRANT qu'il faut souligner et reconnaître l'immense travail de M. Mathieu Rivest, notre député de la Côte-du-Sud, qui a su être à l'écoute de sa région et porter le projet concerté auprès de son gouvernement;

**2024-09-07**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny offre une motion de félicitations et de remerciements à M. Mathieu Rivest, député de la Côte-du-Sud, qui a su être à l'écoute de sa région et porter le projet concerté du Complexe culturel et sportif en santé durable;

**QU'**une lettre à cet effet lui soit transmise.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.3 GMR – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 5.3.1 Collecte sélective – Résultats de l'appel d'offres

- CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions après un appel d'offres public sur SÉAO conformément à la Loi;
- CONSIDÉRANT que ÉEQ nous a confirmé d'octroyer le lot 1 et le lot 2 si les soumissions étaient conformes;
- CONSIDÉRANT que les soumissions sont conformes;

2024-09-08

IL EST PROPOSÉ PAR M. LAURENT LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny, après un courriel d'approbation par ÉEQ, accepte les soumissions suivantes pour la collecte et le transport des matières recyclables de la MRC de Montmagny pour une période de 5 ans :

LOT	Soumissionnaire	Montant (avant taxes)
Lot 1 – Bacs roulants	Concassés du Cap	3 800 767,88 \$
Lot 2 - Containeurs	Services Ricova	2 297 922,94 \$

**QUE** la résolution tiende lieu de contrat avec le plus bas soumissionnaire retenu par lot;

**QU'**une copie de la résolution soit également transmise à Éco Entreprises Québec conformément à l'entente intervenue entre les parties.

**ADOPTÉ**

#### 5.3.2 Boues de fosses septiques

##### 5.3.2.1 Traitement et épandage – Entente Ville de Montmagny

- CONSIDÉRANT l'offre de service de la Ville de Montmagny afin de recevoir, traiter et disposer des boues de fosses septiques de la MRC de Montmagny de façon environnementale;
- CONSIDÉRANT que cette offre a été acceptée par le Conseil de la MRC et que cela permettra d'optimiser l'infrastructure de la Ville de Montmagny, tout en favorisant un site de traitement sur le territoire de la MRC;
- CONSIDÉRANT l'entente de service proposée par la Ville de Montmagny afin de conclure cette entente;

2024-09-09

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL ROUSSEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la conclusion d'une entente de service avec la Ville de Montmagny pour le traitement et la disposition des boues de fosses septiques des résidences isolées de la MRC de Montmagny;

**QUE** le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la MRC de Montmagny.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.3.2.2 Collecte et transport – Résultats de l'appel d'offres

L'appel d'offres a été publié et les soumissions sont prévues être reçues au plus tard le 12 septembre prochain.

Compte tenu de la réception de demandes de précisions et de questions additionnelles, et après discussion à ce sujet avec l'ingénieur de la Ville de Montmagny, un addenda sera émis et l'ouverture sera reportée au 19 septembre à 11 h.

### 5.4 ADOPTION DU SCRSI2 – SUIVI

Le coordonnateur en sécurité incendie est en discussion avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) afin d'apporter les modifications proposées à la suite des commentaires reçus.

### 5.5 RESSOURCES HUMAINES

#### 5.5.1 Plan Climat

- CONSIDÉRANT le partenariat avec la MRC de L'Islet afin de se doter d'une équipe de travail commune pour la réalisation du Plan Climat;
- CONSIDÉRANT qu'après discussion, il a été convenu que ce soit la MRC de Montmagny qui procède à l'embauche des ressources et qui refacture 50 % des coûts à la MRC de L'Islet;
- CONSIDÉRANT la résolution 2024-07-11 qui donne l'autorité à la direction générale de pouvoir procéder à l'embauche de l'équipe Plan Climat;

2024-09-10

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL BLANCHETTE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny confirme les embauches comme chargées de projets - Équipe Plan Climat des ressources suivantes, conformément aux modalités convenues, soit Mme Éléonore Dansereau-Macias et Mme Céline Héloïse;

**QUE** l'entrée en poste de Mme Éléonore Dansereau-Macias soit le 23 septembre 2024 et celle de Mme Céline Héloïse le soit dès l'obtention de son permis de travail au cours de l'automne 2024.

**ADOPTÉ**

### 5.6 CONTRAT DE PRÊT FLI 2023 - MONTMAGNY

- CONSIDÉRANT le prêt FLI de 654 959 \$;
- CONSIDÉRANT que c'est une entente qui est renouvelée et qui repousse la date de remboursement dudit prêt ayant servi aux CLD de prêter des fonds aux projets entrepreneuriaux;

2024-09-11

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le préfet, M. Frédéric Jean, soit autorisé à signer le protocole d'entente du prêt FLI pour et au nom de la MRC de Montmagny.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.7 DOSSIER ÉOLIEN

Aucun suivi administratif requis pour l'instant, mais le sujet est laissé à titre préventif.

### 5.8 INNOVATION ET POSITIONNEMENT DE LA MRC DE MONTMAGNY

#### 5.8.1 Formation

La MRC est à planifier des formations et un positionnement en lien avec l'intelligence artificielle et l'innovation. Un déjeuner est en projet pour l'automne pour les organismes et entreprises du milieu ainsi qu'une journée de développement pour les entreprises et organismes du milieu au printemps 2025 (comme avant la pandémie).

Pour les élus, les directeurs généraux et les employés, des formations auront lieu les 18 et 19 septembre prochains. Il est à noter que la MRC de L'Islet, le service informatique de la Ville de Montmagny ainsi que Desjardins se joindront également au groupe car c'est un dossier qui les interpelle aussi.

Pour Desjardins, il nous reste des sommes en sociofinancement à la suite du projet Montmagny, ses jeunes, ses entreprises et ses projets en innovation. On a fait une demande verbale auprès de Desjardins pour pouvoir utiliser les sommes restantes ( $\pm 50\,000$  \$) pour l'entrepreneuriat des jeunes et la sensibilisation à l'intelligence artificielle.

#### 5.8.2 Plan d'action

Un plan d'action vous sera soumis sous peu après avoir tenu les formations les 18 et 19 septembre prochains.

### 5.9 Congrès FQM

Les élus sont informés des détails concernant le Congrès 2024 de la FQM (réservations de chambre, informations concernant la suite, frais de stationnement, souper du jeudi soir et les autres activités organisées par la MRC).

### 5.10 FRR – Volet 3 (Signature innovation) – Recommandation de projet

**Promoteur :** Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton  
**Projet :** « Pickleball à Ste-Apolline »

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accorde une aide financière de 29 096,44 \$ à la municipalité de Ste-Apolline-de-Patton via le FRR – Volet 3 (Signature innovation), pour l'élaboration du projet totalisant des investissements de 42 827,68 \$.

**ADOPTÉ**

### 5.11 Entente MIFI – Personne déléguée

- CONSIDÉRANT les modalités particulières de gestion du programme PAC du MIFI;

2024-09-12



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- CONSIDÉRANT la micro-gestion souhaitée par le MIFI;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la personne représentant la MRC de Montmagny au comité de suivi et d'accompagnement (ou de redressement) soit Mme Martine Leullier, coordonnatrice au CLD de la MRC de Montmagny, qui s'occupe de la gestion de l'équipe Immigration.

**ADOPTÉ**

### 5.12 MADA

#### 5.12.1 Positionnement – Favoriser l'intergénérationnel

Actuellement, on vise à réaliser des projets qui seront majoritairement de niveau intergénérationnel et aussi pour favoriser l'intégration (des jeunes, des moins jeunes, des nouveaux arrivants, etc.).

#### 5.12.2 Projet compétences numériques

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny procède présentement à sa troisième mise à jour du programme MADA, Municipalité Amie Des Aînés;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny souhaite favoriser le vieillissement en santé;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny souhaite lutter contre l'isolement social, notamment en appuyant la littératie numérique des aînés;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny souhaite prévenir la maltraitance envers les aînés;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny souhaite sensibiliser les aînés de la région de Montmagny-Sud à la littératie numérique afin de pallier l'exode des services divers;
- CONSIDÉRANT que ces apprentissages contribueront à l'éveil, au maintien cognitif des aînés et à un vieillissement actif;
- CONSIDÉRANT que le projet envisagé correspond à la **Priorité 1** « Favoriser le vieillissement en santé » en permettant aux aînés de socialiser grâce au numérique;
- CONSIDÉRANT que le projet envisagé correspond à la **Priorité 2** « Prévenir la maltraitance envers les aînés »;
- CONSIDÉRANT que le projet envisagé correspond à la **Priorité 3** « ...notamment en desservant les membres vivant en milieu rural ou éloigné »;
- CONSIDÉRANT que le projet envisagé correspond à la **Priorité 4** « ...notamment en aidant les aînés à consulter et à accéder aux services et prestations du gouvernement... »;
- CONSIDÉRANT que le projet concernant la demande de financement au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* ne dépassera pas 25 000 \$;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOCELYNE CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise le dépôt d'une demande au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* et s'engage à réaliser le projet tel que présenté au programme;

**QUE** la MRC de Montmagny mandate comme représentante Mme Nancy Labrecque pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande.

**ADOPTÉ**

### 5.12.3 Projet réseautage alimentaire intergénérationnel 5.12.3.1 Projet – Ateliers intergénérationnels

2024-09-15

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny appuie un projet visant à développer les habiletés culinaires et les saines habitudes de vie avec des aînés, des jeunes et des immigrants, afin de réseauter et aussi d'intégrer la francisation dans ces activités pour créer également des liens sociaux.

**ADOPTÉ**

### 5.12.3.2 Projet – Rétablissement de la popote

- CONSIDÉRANT que le renouvellement de la démarche MADA, Municipalités Amies Des Aînés est en cours dans les municipalités de la région de Montmagny-Sud;
- CONSIDÉRANT que les aînés de ces municipalités, lors des consultations MADA, ont demandé un service de popote roulante;
- CONSIDÉRANT que cette région de la MRC de Montmagny est éloignée des centres urbains;
- CONSIDÉRANT que les trois épiceries de cette région se rallient au projet de popote roulante et souhaitent y collaborer;
- CONSIDÉRANT que plusieurs aînés de ce secteur ont un faible revenu;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny est orientée vers un concept de santé durable;

2024-09-16

IL EST PROPOSÉ PAR M. DONALD GILBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny appuie la demande de financement effectuée par l'OBNL « **La soupe au bouton** » dans le cadre de l'appel à projet QADA, Québec Ami Des Aînés.

**ADOPTÉ**

### 5.13 POSTE DE LA SQ 5.13.1 Entretien ménager

Le contrat avec Mme Élie-Kate Pelletier-Vézina s'est terminé le 12 avril dernier, et ce, malgré le renouvellement, à la demande de la SQ. La MRC a effectué le paiement jusqu'à la fin du mois d'avril. Un employé a été embauché, M. Serge Montminy, afin de prendre la relève pour l'entretien ménager, à raison de 15 à 21 heures par semaine. Pour pouvoir travailler au poste, une cote de sécurité doit être obtenue et maintenue.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.13.2 Réparation du stationnement

- CONSIDÉRANT que nous devons faire réparer 3 regards (soumission à 13 500 \$, plus taxes);
- CONSIDÉRANT que le tuyau d'égout pluvial de la Ville est trop haut dans la rue pour nous permettre de mettre les infrastructures plus profondes dans le sol au poste de la SQ et que le gel/dégel fait en sorte de faire lever les regards;
- CONSIDÉRANT qu'une vérification a été effectuée par le soumissionnaire, à savoir s'il y avait eu des changements permettant de régler ce problème;

2024-09-17

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC accepte la soumission de Les Entreprises JRMorin inc. pour la réparation de 3 regards au poste de la SQ pour une somme de 13 500 \$, plus taxes;

**QU'**un emprunt soit fait au fonds de roulement pour remboursement sur 5 ans.

**ADOPTÉ**

### 5.13.3 Réparation de la clôture

- CONSIDÉRANT que la clôture au fond du terrain a bougé au poste de la SQ et qu'il est nécessaire de la réinstaller (celle-ci sera devancée de quelques pieds pour permettre l'entretien au fond du terrain);

2024-09-18

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC accepte la soumission de Les Entreprises JRMorin inc. pour la réparation la clôture au poste de la SQ pour une somme de 12 000 \$, plus taxes;

**QU'**un emprunt soit fait au fonds de roulement sur 10 ans;

**QUE** la réparation de la grille d'accès principale soit cependant à la charge de l'entreprise ayant accroché celle-ci lors des opérations de déneigement;

**QU'**une attention particulière soit apportée à l'avenir, à savoir si le contrat de déneigement doit inclure une clause pour le ramassage de la neige hors site en cas d'un gros hiver.

**ADOPTÉ**

### 5.14 FOUS DU FRANÇAIS (ART URBAIN)

Voici l'état de situation des projets. Pour la MRC, un projet de fresque dans le hall du niveau 3 est envisagé.

Voir également le budget proposé de la fresque pour le grand hall du 3<sup>e</sup> étage par l'artiste (soumission proposée - option 1 à 18 535 \$).



No de résolution  
ou annotation

**2024-09-19**

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- CONSIDÉRANT que dans le cadre du projet FOUS DU FRANÇAIS, il serait possible de faire réaliser une œuvre dans le grand hall du niveau 3 de l'Édifice Amable-Bélanger;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'ACCEPTER** l'offre de service de Mme Tania Hillion avec le budget proposé pour un total de 18 535 \$ pour la réalisation d'une fresque dans le hall du 3<sup>e</sup> étage de la MRC de Montmagny;

**D'AUTORISER** la directrice générale, Mme Nancy Labrecque, à signer ladite offre de service.

**ADOPTÉ**

### 5.15 GALA PRESTIGE

Une demande sera expédiée aux municipalités afin d'obtenir le nom d'une entreprise s'étant démarquée pour le Prix Fierté du Gala Prestige organisé par la CCIM avec la participation financière de la MRC.

Une liste (suggestions) sera expédiée aux municipalités afin de les aider à faire leur choix.

### 5.16 DÉPÔT - RÔLE D'ÉVALUATION

- CONSIDÉRANT que le délai prévu à l'article 70 de la loi, pour le dépôt d'un rôle d'évaluation, soit au plus tard le 15 septembre, ne permet pas au service d'évaluation responsable de la confection du rôle des municipalités d'être en mesure de confectionner les sept rôles d'évaluation prévus pour 2025 pour la Ville de Montmagny;
- CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 71 de la Loi, l'organisme municipal responsable de l'évaluation peut, en cas d'impossibilité de déposer un rôle avant le 16 septembre, en reporter le dépôt à une date limite ultérieure, qui ne peut être postérieure au 1<sup>er</sup> novembre suivant;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'ACCORDER** un délai supplémentaire, soit avant le 1<sup>er</sup> novembre 2024, tel que le permet l'article 71 de la *Loi sur la fiscalité municipale* à l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ) pour le dépôt des rôles d'évaluation de la Ville de Montmagny;

**D'ACHEMINER** une copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et à la Ville de Montmagny.

**ADOPTÉ**

## 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### 6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ

#### 6.1.1 Règlement modifiant le règlement de zonage no 1100 afin de créer la zone Rd-31 (rue Basse-Bretagne) – Montmagny

- CONSIDÉRANT le projet de règlement numéro 1100-191 modifiant le règlement de zonage no 1100 afin de créer la zone Rd-31 à partir des

**2024-09-20**



**2024-09-21**  
No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

zones Aa-2 et Rb-65, et de régulariser les dimensions des zones Ab-4, ScM-9, Rb-65 et Rc-53 (rue de Basse-Bretagne) à Montmagny;

IL EST PROPOSÉ PAR MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Ville de Montmagny pour le Règlement numéro 1100-191 modifiant le Règlement de zonage numéro 1100 afin de créer la zone Rd-31 à partir des zones Aa-2 et Rb-65, et de régulariser les dimensions des zones Ab-4, ScM-9, Rb-65 et Rc-53 (rue de Basse-Bretagne);

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.1.2 Règlement modifiant le règlement de zonage no 1100 afin de modifier les normes d'implantation du bâtiment principal pour la zone Rb-134 (quartier 2B) – Montmagny**

- CONSIDÉRANT le projet de règlement numéro 1100-190 modifiant le règlement de zonage no 1100 afin de modifier les normes d'implantation du bâtiment principal pour la zone Rb-134 (quartier 2B) à Montmagny, et de préciser les dispositions concernant les marges de recul et la marge de recul avant;

**2024-09-22**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Ville de Montmagny pour le Règlement numéro 1100-190 modifiant le Règlement de zonage numéro 1100 afin de modifier les normes d'implantation du bâtiment principal pour la zone Rb-134 (quartier 2B), et de préciser les dispositions concernant les marges de recul et la marge de recul avant;

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.1.3 Règlement no 24-04 modifiant le plan d'urbanisme no 90-01 afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Lac-Frontière**

- CONSIDÉRANT l'obligation pour les municipalités, en vertu de l'article 83 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), d'identifier dans leur plan d'urbanisme toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables des îlots de chaleur;
- CONSIDÉRANT le projet de règlement numéro 24-04 modifiant le plan d'urbanisme no 90-01 afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer, de la municipalité de Lac-Frontière;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

IL EST PROPOSÉ PAR M. LAURENT LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la municipalité de Lac-Frontière pour le Règlement numéro 24-04 modifiant le plan d'urbanisme no 90-01 afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer;

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.1.4 Règlement no 2024-03 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Notre-Dame-du-Rosaire**

- CONSIDÉRANT l'obligation pour les municipalités, en vertu de l'article 83 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), d'identifier dans leur plan d'urbanisme toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables des îlots de chaleur;
- CONSIDÉRANT le Règlement numéro 2024-03 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer, de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire;

2024-09-24

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL ROUSSEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire pour le Règlement numéro 2024-03 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer;

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.1.5 Règlement no 05-2024 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Sainte-Apolline-de-Patton**

- CONSIDÉRANT l'obligation pour les municipalités, en vertu de l'article 83 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), d'identifier dans leur plan d'urbanisme toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables des îlots de chaleur;
- CONSIDÉRANT le Règlement numéro 05-2024 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures



**2024-09-25**  
No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

permettant de les atténuer, de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton;

IL EST PROPOSÉ PAR M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton pour le règlement numéro 05-2024 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer;

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.1.6 Règlement no 2024-05 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer – Cap-Saint-Ignace**

- CONSIDÉRANT l'obligation pour les municipalités, en vertu de l'article 83 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), d'identifier dans leur plan d'urbanisme toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables des îlots de chaleur;
- CONSIDÉRANT le Règlement numéro 2024-05 modifiant le plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer, de la municipalité de Cap-Saint-Ignace;

**2024-09-26**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la municipalité de Cap St-Ignace pour le règlement numéro 2024-05 modifiant le Plan d'urbanisme afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer;

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.2 ÉMISSION DES PERMIS (ALLÈGEMENT)**

Le fort volume de demandes pour des permis et les difficultés à recruter des inspecteurs municipaux obligent la MRC et les municipalités à revoir les conditions d'émission des permis. Des éléments de réflexion pour l'allègement de l'émission des permis sont présentés au Conseil. Par exemple, il pourrait être envisagé de ne pas exiger de permis pour des travaux d'entretien régulier dont la valeur est inférieure à 50 000 \$ et dont la nature des travaux et matériaux prévus sont identiques à l'existant. Les travaux pour de nouvelles constructions ou impliquant le respect de normes environnementales ne sont pas visés par la réflexion sur les mesures d'allègement.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Pour être effectives, les mesures d'allègement d'émission des permis doivent être adoptées par règlement des municipalités conformément à la procédure prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

D'autres propositions d'amélioration sont également discutées comme l'uniformisation des formulaires de demande de permis en ligne, une campagne de communication et de sensibilisation pour répondre aux questions récurrentes des citoyens et l'implantation d'un outil d'intelligence artificielle.

Enfin, les municipalités sont invitées à entreprendre une réflexion sur leurs besoins en matière d'inspection municipale en 2025.

### 6.3 RÉVISION OBLIGATOIRE DU SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (SAD)

L'urbaniste aménagiste de la MRC et relève à la direction générale adjointe présente le processus de révision du Schéma d'aménagement et de développement et du plan de travail préliminaire établi sur un échéancier de 3 ans. La première année sera consacrée à la recherche, à la rédaction et à la concertation des milieux. Le processus légal prévu à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pourra débuter dans la deuxième année.

### 6.4 APPEL À PROJETS DE PORTÉE RÉGIONALE EN URBANISME ET EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – MAMH

- CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a lancé un appel à projets de portée régionale en urbanisme et en aménagement du territoire;
- CONSIDÉRANT les objectifs de cet appel à projets qui visent notamment une meilleure concertation des instances municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, l'acquisition de connaissances et d'expertises;
- CONSIDÉRANT que l'appel à projets comporte une portée régionale, à savoir l'implication de plus d'une MRC;
- CONSIDÉRANT le financement offert à 95 % du coût de projet;
- CONSIDÉRANT l'opportunité de déposer un projet en lien avec la requalification des cœurs villageois / centre-ville, un projet touchant les enjeux d'urbanisme, de l'habitation, de la mobilité, de la préservation du patrimoine bâti, etc., en partenariat avec la MRC de L'Islet;
- CONSIDÉRANT l'obligation pour les MRC de réviser leur Schéma d'aménagement et de développement et, pour les municipalités, de réviser leur plan d'urbanisme au cours des prochaines années;

2024-09-27

IL EST PROPOSÉ PAR MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'AUTORISER** le dépôt du projet « Pensons nos noyaux villageois » estimé à 422 000 \$ et de demander une aide financière de 400 000 \$ représentant 95 % du coût de projet dans le cadre de l'appel à projets de portée régionale en urbanisme et en aménagement du territoire du MAMH;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**QUE** la MRC de Montmagny s'engage, conditionnellement à l'octroi de l'aide financière demandée, à réaliser le projet en partenariat avec la MRC de L'Islet et à y investir environ 11 000 \$ représentant les frais pour couvrir la moitié de la part de 5 % des promoteurs;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer les documents pertinents au dépôt du projet.

**ADOPTÉ**

### 6.5 DOSSIERS AGROALIMENTAIRES

#### 6.5.1 Visite du chef Marc Veyrat

Retour sur la visite du chef Marc Veyrat à l'Isle-aux-Grues le 2 septembre dernier, un événement organisé en collaboration avec La Vie agricole. Quelques productrices et producteurs locaux étaient présents, ainsi que des représentants d'organismes partenaires. Le préfet était également présent et confirme que l'événement a permis de créer des opportunités de maillage et de partenariats entre acteurs locaux en agroalimentaire, en plus de valoriser le travail des productrices et producteurs locaux.

#### 6.5.2 Révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Un bilan préliminaire du PDZA de la MRC de Montmagny est déposé avec une mention des principales réalisations qui découlent de la mise en œuvre du PDZA.

- CONSIDÉRANT l'appel à projets du MAPAQ dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel, sous-volet 1.1 portant sur la planification territoriale;
- CONSIDÉRANT que le PDZA de la MRC de Montmagny est en vigueur depuis mai 2019;
- CONSIDÉRANT les accomplissements depuis son adoption, mais aussi les enjeux et les besoins du secteur agroalimentaire qui ont évolué dans les dernières années;
- CONSIDÉRANT la pertinence d'effectuer un exercice de révision du PDZA;

**2024-09-28**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**DE PRÉSENTER** un projet de révision du PDZA au MAPAQ dans le cadre de l'appel à projets en cours du Programme de développement territorial et sectoriel, sous-volet 1.1 portant sur la planification territoriale et de demander au MAPAQ une aide financière de 50 000 \$ pour un projet estimé à environ 100 000 \$;

**QUE** la MRC de Montmagny s'engage à effectuer un exercice de révision de son PDZA, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière demandée;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer les documents pertinents au dépôt du projet.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

2024-09-29

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.5.3 Planification stratégique de l'Atelier agricole

- CONSIDÉRANT l'appel à projets du MAPAQ dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel, Sous-volet 2.2 – Projets de développement territorial;
- CONSIDÉRANT la mise sur pied de l'Atelier agricole et des investissements réalisés dans les dernières années pour démarrer le projet;
- CONSIDÉRANT l'intérêt et l'implication de citoyens et des organisations communautaires et agricoles dans ce projet;
- CONSIDÉRANT l'opportunité de réaliser un exercice de stratégie pour positionner et mieux déployer l'Atelier agricole de manière pérenne;

IL EST PROPOSÉ PAR M. DONALD GILBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**DE PRÉSENTER** au MAPAQ une demande d'aide financière d'environ 36 000 \$ dans le cadre de l'appel à projets en cours du Programme de développement territorial et sectoriel, sous-volet 2.2 portant sur le développement territorial pour réaliser un projet d'estimé à environ 45 000 \$;

**QUE** la MRC de Montmagny s'engage à effectuer un exercice de réflexion stratégique pour l'Atelier agricole, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière demandée;

**D'AUTORISER** la direction générale à signer les documents pertinents au dépôt du projet.

**ADOPTÉ**

### 6.6 PROJETS DE PARC ÉOLIEN

#### 6.6.1 Projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy

Suivi de l'avancement du projet. Une deuxième rencontre a eu lieu avec les représentants de l'UPA le 6 août dernier en vue d'un dépôt à la CPTAQ pour autorisation.

Une deuxième rencontre a également eu lieu avec le groupe de travail des riverains de lacs le 14 août dernier où Kruger a présenté les résultats d'analyse pour les 9 sites alternatifs potentiels qui avaient été identifiés lors de la première rencontre. Parmi ceux-ci, 3 sites ont été reconnus comme étant viables pour le projet. Une configuration modifiée du projet a été présentée avec des scénarios alternatifs, ainsi que les prochaines étapes. Les personnes présentes ont pu poser leurs questions, réitérer leurs préoccupations et exprimer leurs insatisfactions.

Le directeur adjoint, à titre de fonctionnaire désigné appliquant la réglementation sur l'implantation des parcs éoliens, mentionne qu'une éolienne est prévue à moins de 1,5 km d'une portion d'un sentier du Parc des Appalaches (sentier pédestre). Ce sentier étant sous couvert forestier fermé, il ne sera pas nécessaire d'exiger des études d'impacts supplémentaires pour cette éolienne.

#### 6.6.2 Projet éolien de la Forêt domaniale

Le directeur adjoint, à titre de fonctionnaire désigné appliquant la réglementation sur l'implantation des parcs éoliens, mentionne qu'une éolienne est prévue à moins de 1,5 km d'une portion d'un sentier du Parc des Appalaches (sentier hivernal de fatbike). Ce sentier étant sous



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

couvert forestier fermé, il ne sera pas nécessaire d'exiger des études d'impacts supplémentaires pour cette éolienne.

### 6.7 DEMANDES À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

#### 6.7.1 Demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise - Montmagny

En août dernier, l'UPA a déposé son avis au dossier. Le dossier est en cours d'analyse à la Commission.

#### 6.7.2 Demande d'autorisation pour le projet éolien de Kruger – Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame du Rosaire

La demande d'autorisation doit être déposée à la CPTAQ dans les prochains jours. Après vérification auprès de la CPTAQ, une demande d'exclusion n'est pas requise. Kruger demande que la MRC de Montmagny présente la demande d'autorisation.

### 6.8 PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)

- CONSIDÉRANT qu'une résolution du Conseil de la MRC de Montmagny est requise pour l'adoption du Plan d'intervention et l'obtention du solde de la contribution financière totale auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a pris connaissance des modalités d'application du volet Plan d'intervention (PI) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a pris connaissance du Plan et qu'elle a répondu aux questions de l'équipe d'analyse du MTMD à sa satisfaction;
- CONSIDÉRANT que, après l'analyse du rapport final de la MRC, le comité du MTMD a émis un avis favorable dans une lettre transmise à la MRC le 21 août 2024;
- CONSIDÉRANT que le Plan d'intervention continuera de porter le nom PIIRL au sein de la MRC;
- CONSIDÉRANT que la présente résolution n'est pas un engagement de la MRC de Montmagny, comme bénéficiaire, et des municipalités qui la composent à réaliser les travaux indiqués dans le PIIRL;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a obtenu une aide financière au démarrage de 37 500 \$;
- CONSIDÉRANT Que la MRC de Montmagny a obtenu une aide financière à l'élaboration de 162 486 \$;
- CONSIDÉRANT que le versement du solde de l'aide financière maximale de 379 134 \$ sera effectué après l'approbation du PIIRL et de la reddition de comptes par le MTMD;

2024-09-30

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC LAURIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny confirme avoir pris connaissance du Plan d'intervention provisoire et qu'il le considère



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

conforme pour qu'il devienne le plan d'intervention de la MRC de Montmagny;

**D'ADOPTER** le Plan d'intervention, lequel continuera de s'appeler Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

**DE TRANSMETTRE** au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) les fichiers contenant les bases de données constituées au cours de la réalisation du PIIRL;

**D'AUTORISER** la présentation, au MTMD, d'une demande de remboursement des dépenses admissibles associées à l'élaboration du PIIRL conformément aux modalités prévues à la convention d'aide financière;

**D'AUTORISER** la directrice générale, Mme Nancy Labrecque, à signer tout document relatif à la reddition de comptes.

**ADOPTÉ**

### 6.9 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)

#### 6.9.1 RÉFECTION DE LA ROUTE 216 – SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

Au cours de l'été, le Ministère a procédé à des travaux sur des ponceaux à Sainte-Apolline-de-Patton (partie entre Saint-Paul-de-Montminy et le chemin du Lac-Carré). Dans une lettre datée du 15 juillet 2024, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) informe la MRC de Montmagny que la réfection de la route 216 dans ce secteur sera priorisée dans la programmation 2025-2027.

#### 6.9.2 CONSULTATION POUR LA STRATÉGIE MARITIME

Au cours de l'été, la FQM a participé à des consultations dans le cadre du renouvellement de la stratégie maritime Avantage Saint-Laurent. Afin d'alimenter sa participation, la FQM a elle-même consulté ses membres, ce qui lui a permis de proposer une douzaine de recommandations au gouvernement du Québec. Parmi celles-ci, certaines recommandations touchent la MRC de Montmagny, notamment, la FQM recommande que la stratégie maritime mette à la disposition des propriétaires de ports de loisirs et de marinas sur le Saint-Laurent des aides financières non remboursables pour mettre à niveau et développer leurs infrastructures. Elle recommande aussi que le gouvernement, par sa stratégie maritime, poursuive ses efforts et ses investissements dans le développement du transport maritime courte distance.

### 6.10 RÉAFFECTATION AU FRR – VOLETS 2 ET 4

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a adopté un cadre de référence pour l'analyse et la recommandation de projets à être approuvés dans le volet 2 du Fonds régions et ruralité (FFR, aussi appelé « pacte rural »);
- CONSIDÉRANT que la règle de cumul de 80 % du financement total des projets doit être respectée;
- CONSIDÉRANT que la MRC, par la résolution numéro 2023-06-26, avait octroyé une aide financière au projet numéro REG-2023-06-01 « Acquisition d'équipement de vulgarisation scientifique / Un planétarium pour une immersion dans le système solaire » de la



No de résolution  
ou annotation

**2024-09-31**

## **Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny**

Corporation entre ciel et marée et que le coût total du projet n'a pas atteint le montant prévu;

- CONSIDÉRANT que les sommes résiduelles doivent pouvoir être réinvesties à d'autres projets selon leur enveloppe d'attache et en vertu du cadre applicable au volet 2 du FRR;

IL EST PROPOSÉ PAR M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny retourne dans l'enveloppe régionale du FRR volet 2, le montant résiduel de 513,60 \$ de l'aide qui avait été accordée au projet numéro REG-2023-06-01 « Acquisition d'équipement de vulgarisation scientifique / Un planétarium pour une immersion dans le système solaire ».

**ADOPTÉ**

### **6.11 PRÉINVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI**

Les travaux de préinventaire du patrimoine bâti sont en cours. Une rencontre a eu lieu en août dernier avec l'Usine à histoire, organisme expert mandaté pour accompagner l'équipe de la MRC dans cette démarche. Deux membres du personnel de la MRC travaillent à identifier les bâtiments datant d'avant 1940 et leur attribuent un type architectural lorsque possible.

### **6.12 TOURISME**

La Promenade gourmande a eu lieu dans le secteur Nord les 7 et 8 septembre derniers. Les productrices et producteurs participants ont été très satisfaits de l'achalandage. L'événement se tiendra ensuite dans le secteur Sud les 14 et 15 septembre prochains.

### **6.13 PROJETS RÉGIONAUX**

#### **6.13.1 PROJET LES ESPACES POP-UP – DEMANDE DE FINANCEMENT AU VOLET B DE L'ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES**

- CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les 9 MRC de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis ont signé en 2020 une Entente sectorielle de développement de la culture en Chaudière-Appalaches (ci-après « l'Entente »);
- CONSIDÉRANT l'objectif général de l'Entente de positionner la Chaudière-Appalaches comme une région où la culture est un moteur de dynamisme, de vitalité et d'attractivité;
- CONSIDÉRANT l'objectif spécifique 2 de l'Entente de soutenir la réflexion et le développement d'« espaces » culturels multifonctionnels voués à la fois à la production, la diffusion et l'animation;
- CONSIDÉRANT le volet B de l'Entente qui correspond à l'objectif spécifique 2 et qui est nommé Espaces culturels;
- CONSIDÉRANT qu'un atelier de mise en commun des besoins socioculturels des communautés a eu lieu dans le pôle centre de la MRC de Montmagny qui comprend les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Saint-Paul-de-Montminy et Sainte-Apolline-de-Patton, le 25 avril 2024;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- CONSIDÉRANT les constats discutés avec la population présente en atelier : manque d'espaces liés à la culture, manque de projets concertés et connectés, présence d'espace sous-utilisés;
- CONSIDÉRANT le projet *Les Espaces pop-up* élaboré pour répondre aux besoins et préoccupations émanant des ateliers tenus le 25 avril 2024, projet qui correspond à un réseau d'espaces culturels étendu sur le territoire visant à valoriser et réutiliser des lieux déjà existants, mais sous-utilisés, pour mieux répondre aux besoins culturels de la communauté;
- CONSIDÉRANT que le projet *Les Espaces pop-up* se caractérise par la complémentarité entre les municipalités, favorisant ainsi une offre culturelle diversifiée et accessible à tous pouvant consister en espaces pour le jeu en bibliothèque, espaces pour les jeunes, ateliers ou espaces pour lecture ou étude, hub artistique et culturel, espaces pour aînés avec activités;
- CONSIDÉRANT que le projet *Les Espaces pop-up* comporte 4 espaces à aménager;

EN CONSÉQUENCE,

**2024-09-32**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet *Les Espaces pop-up* soit déposé par la MRC de Montmagny au volet B – Espaces culturels de l'Entente sectorielle de développement de la culture en Chaudière-Appalaches;

**DE SOUMETTRE** à la MRC de L'Islet, gestionnaire régionale de l'Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches, une demande d'aide financière de 50 000 \$ pour ce projet au volet B de l'Entente : Espaces culturels;

**D'AUTORISER** la directrice générale, Mme Nancy Labrecque, à signer la convention d'aide du volet B au nom de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **7. CORRESPONDANCE**

#### **7.1 DEMANDE DE FINANCEMENT – 2<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON SANTÉ & MIEUX ÊTRE – 16 NOVEMBRE 2024 (250 \$)**

Nous avons reçu une demande de financement pour la 2<sup>e</sup> édition du Salon Santé & Mieux-Être qui aura lieu le samedi 16 novembre 2024, au Pavillon communautaire Espace Citoyen à Montmagny;

**2024-09-33**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse une aide financière de 250 \$ pour la tenue de la 2<sup>e</sup> édition du Salon Santé & Mieux-Être le samedi 16 novembre 2024 à l'Espace Citoyen.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 7.2 SOUPER-BÉNÉFICE VINS ET FROMAGES AU PROFIT DES SERVICES DE TRAVAIL DE RANG AGRICOLE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

- CONSIDÉRANT l'invitation reçue du Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny pour participer à un événement bénéfique visant à soutenir l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) qui assure les services de travail de rang dans la région de Chaudière-Appalaches;
- CONSIDÉRANT l'importance des services de travail de rang, un service d'aide offert gratuitement aux productrices et producteurs agricoles en situation de détresse psychologique;

2024-09-34

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accepte de contribuer à l'événement bénéfique visant à soutenir l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) organisé par la Fédération de l'UPA de Chaudière-Appalaches en devenant un partenaire bronze au coût de 250 \$.

**ADOPTÉ**

### 7.3 FQM – APPUI POUR DEMANDE DE PARTAGE DES REVENUS DE LA TVQ

- CONSIDÉRANT le dossier travaillé par la FQM pour une demande de partage des revenus de la TVQ;
- CONSIDÉRANT les revenus supplémentaires potentiels pour les municipalités en lien avec la croissance économique;

2024-09-35

IL EST PROPOSÉ PAR M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny appuie la demande de partage des revenus de la TVQ et fasse parvenir une lettre à notre député, avec copie conforme à la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest.

**ADOPTÉ**

### 7.4 SAAQ – PROJET PILOTE

Point d'information sur le projet d'optimisation des ressources pour les basses périodes d'achalandage.

## 8. FINANCES

### 8.1 COMPTES DE JUILLET ET AOÛT 2024

2024-09-36

IL EST PROPOSÉ PAR M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comptes à payer de juillet et août 2024 soit autorisée et que les paiements soient entérinés.

**ADOPTÉ**



# Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

No de résolution  
ou annotation

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis (du 2024-07-01 au 2024-08-31)

Détaillée par N° chèques

Poste Banque: 54-112-10-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202400979 (C)			2024-07-03	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN LOYER JUIN 2024		400,00 \$
202400980 (C)			2024-07-03	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG SUBV.FRR INNOVATION OPTIMIS		25 000,00 \$
202400981 (C)			2024-07-03	288	TRANSPORT COLLECTIF MR AVANCE-AIDE FINANCIERE 2024-		50 000,00 \$
202400982 (C)			2024-07-03	2711	ALSIRET, GAËL HONORAIRES POUR RÉÉDDITIO		480,00 \$
202400983 (C)			2024-07-03	2774	SANCTUAIRE DE LOUPS LUP SUBV. FRR2 2 IÈME VERS, INFRA		10 393,50 \$
202400984 (C)			2024-07-03	111	TELUS Mobile MOIS COURANT TOURISME		88,03 \$
202400985 (C)			2024-07-02	549	SSO - GROUPE FINANCIER / ASSURANCES COLLECTIVES JUI		16 537,19 \$
202400986 (C)			2024-07-05	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE OFFRE D'EMPLOI (PLAN CLIMAT)		2 082,22 \$
202400987 (C)			2024-07-05	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN LOYER JANVIER 2024 À MAJ 2024		1 000,00 \$
202400988 (C)			2024-07-05	102	PARC REGIONAL DES APPAL AIDE FINANCIERE PROJET REG.		45 000,00 \$
202400989 (C)			2024-07-05	119	MRC DE BELLECHASSE FRAIS DÉPLACEMENTS INGÉNIE		613,84 \$
202400990 (C)			2024-07-05	245	FORTIN, MYRIAM DÉPLACEMENTS DU 26-27 JUIN 2		16,66 \$
202400991 (C)			2024-07-05	287	ASS. DES AMÉNAGISTES RÉ COLLOQUE D. RACINE ET J. GEN		1 316,47 \$
202400992 (C)			2024-07-05	457	GAGNÉ, VALÉRIE DÉPLACEMENTS DU 25 AU 27 JUI		130,55 \$
202400993 (C)			2024-07-05	588	CAMPOR ENVIRONNEMENT VIDANGES FOSSES URGENGE M		379,88 \$
202400994 (C)			2024-07-05	606	QUEBEC LINGE SERVICE DU TAPIS SQ		184,36 \$
202400995 (C)			2024-07-05	826	CYTECH CORBIN ISOLATION VALVE POUR POMPE		353,82 \$
202400997 (C)			2024-07-05	1189	MORNEAU, ÉRIC DÉPLACEMENTS DU 25.21 JUIN		163,02 \$
202400998 (C)			2024-07-05	1299	PLANTE CATHERINE DÉPLACEMENTS DU 17 JUIN 202		17,40 \$
202400999 (C)			2024-07-05	1311	GENDRON, JOËLLE DÉPLACEMENTS DU 12 AU 19 JUI		106,37 \$
202401000 (C)			2024-07-05	1326	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE FORMATION OBLIGATOIRE DU C		8 638,70 \$
202401004 (C)			2024-07-05	1410	LACASSE, LUCIE DÉPLACEMENTS DU 19 AU 27 JUI		249,24 \$
202401005 (C)			2024-07-05	1658	BOURGEOIS, GENEVIÈVE ACHATS BUREAU TOURISME		61,62 \$
202401006 (C)			2024-07-05	1665	MONT-BÉLAIR BOUTEILLES D'EAU		54,00 \$
202401007 (C)			2024-07-05	1723	BOUSQUET, AURÉLIE DÉPLACEMENTS DU 18 AU 28 JUI		108,00 \$
202401008 (C)			2024-07-05	1756	STEM TI MENSUALITÉ OFFICE		1 479,96 \$
202401009 (C)			2024-07-05	1763	CENTRE DE TRANSFERT TE COMMUNICATION 2024 MONTMA		424,67 \$
202401010 (C)			2024-07-05	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE FOURNITURES SERRES		809,63 \$
202401011 (C)			2024-07-05	1832	FQM ÉVALUATION FONCIÈRE GESTION DU RÔLE		10 989,33 \$
202401012 (C)			2024-07-05	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE DÉPLACEMENTS DU 02 JUILLET		61,20 \$
202401013 (C)			2024-07-05	2048	DOMAINE RITT TOURISME MONTMAGNY (BREUV		95,90 \$
202401014 (C)			2024-07-05	2049	VORMS, THIERRY DÉPLACEMENTS DU 18 AU 21 JUI		170,40 \$
202401015 (C)			2024-07-05	2129	BUROPRO CITATION INC. POST-IT LANG. (CRÉDIT)		582,36 \$
202401016 (C)			2024-07-05	2143	GÉOCENTRALIS UTILISATION LOGICIEL GÉO. 1 J		9 584,22 \$
202401017 (C)			2024-07-05	2167	COMPLY'S TECHNOLOGIES I M365 BUSINESS BASIC LICENCE		298,64 \$
202401018 (C)			2024-07-05	2174	LAGACÉ, MARLÈNE DÉPLACEMENTS DU 17 AU 20 JUI		1 927,44 \$
202401020 (C)			2024-07-05	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC. SIGNATURES NUMÉRIQUES N. L		48,82 \$
202401021 (C)			2024-07-05	2495	POULIOT, MÉLANIE DÉPLACEMENTS DU 19 ET 20 JUI		138,00 \$
202401022 (C)			2024-07-05	2579	CLUB VOYAGES MONTMAGN 3 BILLETS D'AVION VOL DIRECT		2 846,25 \$
202401023 (C)			2024-07-05	2599	CIDADE, HAMILTON DÉPLACEMENTS DU 28 MAI AU 2		331,76 \$
202401024 (C)			2024-07-05	2861	LA VIE AGRICOLE 9171-0180 DONNER ACOMPTE DE 1000,00 \$		1 000,00 \$
202401026 (C)			2024-07-05	2708	ISABELLE NORMAND DÉPLACEMENTS DU 26 JUIN 202		11,09 \$

Usager: lp

Page 1 sur 9

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis (du 2024-07-01 au 2024-08-31)

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401027 (C)			2024-07-05	2718	GILLAINÉ GALIBOIS COURS DE COUTURE DU 12 AU 2		225,00 \$
202401028 (C)			2024-07-05	2737	MICHEL HUDON DOSSIER PRR0165 ET 0177		1 218,60 \$
202401029 (C)			2024-07-05	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN DÉPLACEMENTS DU 17 AU 27 JUI		93,00 \$
202401030 (C)			2024-07-05	2772	MORNEAU, MÉLANIE DÉPLACEMENTS DU 3 AVRIL 202		5,00 \$
202401031 (C)			2024-07-05	2825	SOPHIE HARVEY DÉPLACEMENTS DU 17 AU 25 JUI		342,56 \$
202401032 (C)			2024-07-05	2838	FRÉDÉRIC JEAN DÉPLACEMENTS DU 06 AU 24 JUI		229,80 \$
202401033 (C)			2024-07-05	2847	LAVALLÉE, MARC ENTRETIEN PORTE SQ		68,99 \$
202401034 (C)			2024-07-05	2848	EL HAYEK, TANIOS DÉPLACEMENTS DU 18 JUIN AU		471,14 \$
202401035 (C)			2024-07-05	2865	TORRES, ISABEL DÉPLACEMENTS DU 26 JUIN 202		71,16 \$
202401037 (C)			2024-07-05	2887	CIVISION RÉALISATION TABLEAU DE BOR		4 886,44 \$
202401038 (C)			2024-07-05	2888	DELISLE, FÉLIX DÉPLACEMENTS DU 26 ET 27 JU		58,54 \$
202401039 (C)			2024-07-05	2890	DOMAINE DES FEUX FOLLET SALLE POUR LANCEMENT DE LA		488,42 \$
202401041 (C)			2024-07-05	2892	MATHIEU LABRECQUE PRÊT FLI 7222-24-03		25 000,00 \$
202401042 (C)			2024-07-05	2893	VALÉRIE LAPOINTE PRÊT FLI 7222-24-04		25 000,00 \$
202401043 (C)			2024-07-03	386	HYDRO QUÉBEC MOIS COURANT ÉD. BÉLANGER		5 695,89 \$
202401044 (C)			2024-07-03	386	HYDRO QUÉBEC MOIS COURANT SQ		1 982,76 \$
202401045 (C)			2024-07-09	1026	COGECO CÂBLE QUÉBEC S. MOIS COURANT JUILLET 2024		89,37 \$
202401046 (C)			2024-07-10	17	REVENU CANADA REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		10 314,10 \$
202401047 (C)			2024-07-10	19	DESJARDINS SECURITE FINAREMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		729,24 \$
202401048 (C)			2024-07-10	17	REVENU CANADA REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		1 555,40 \$
202401049 (C)			2024-07-10	18	MINISTRE DU REVENU DU Q REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		30 269,14 \$
202401050 (C)			2024-07-10	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		4 064,16 \$
202401051 (C)			2024-07-11	27	COMM. ADM. DE REGIME DE REMISES DE L'EMPLOYEUR RP0		43,16 \$
202401052 (C)			2024-07-12	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE PUBLICITÉ GESTION DES MATIÈ		874,91 \$
202401053 (C)			2024-07-12	53	FOND DE L'HOTEL-DIEU DE FOURSOME GOLF HOTEL DIEU 2		800,00 \$
202401054 (C)			2024-07-12	59	MUNICIPALITE DE BERTHIER SUBVENTION PACTE RURAL ÉGL		20 652,50 \$
202401056 (C)			2024-07-12	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG ANIMATION CAROLINE ROCHEF		1 000,00 \$
202401057 (C)			2024-07-12	127	CARREFOUR JEUNESSE-EM SOUTIEN AUX ANIMATIONS ESTI		1 500,00 \$
202401058 (C)			2024-07-12	148	IMPRESSION RIVE-SUD ENCART: PROMENADE GOURMA		554,21 \$
202401059 (C)			2024-07-12	285	TRANSPORT COLLECTIF MR VERS. 1PSTA 2024		139 137,00 \$
202401060 (C)			2024-07-12	605	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U TAPIS ED. BÉLANGER		204,38 \$
202401061 (C)			2024-07-12	629	JULIE PAYEUR, GRAPHISTE MAJ CARTES NAPPERONS		2 454,72 \$
202401062 (C)			2024-07-12	834	LES CONCASSÉS DU CAP IN TONNAGE JUIN 2024		36 930,13 \$
202401063 (C)			2024-07-12	842	LAURENTIDE RE/SOURCES I COLLECTE DÉCHETS DANGERE		3 389,10 \$
202401064 (C)			2024-07-12	1081	RADIO MONTMAGNY INC. CHRONIQUE LA DIVERSITÉ		252,94 \$
202401065 (C)			2024-07-12	1162	LES SERRES DU CANTON BACS À FLEURS ED BÉLANGER		358,36 \$
202401066 (C)			2024-07-12	1177	TERRA TERRE SOLUTIONS É HONORAIRES PROF. (PRÉPARAT		4 574,40 \$
202401067 (C)			2024-07-12	1665	MONT-BÉLAIR BOUTEILLES D'EAU		27,00 \$
202401069 (C)			2024-07-12	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE FOURNITURES SERRES		18,59 \$
202401070 (C)			2024-07-12	1816	ICO TECHNOLOGIES INC. CONTRAT SUPPORT ANNUEL 7 J		1 644,14 \$
202401071 (C)			2024-07-12	2018	BASE 132 BEACH FLAG		1 268,17 \$
202401072 (C)			2024-07-12	2031	PRORAKO SOLUTIONS WEB (PROJET FRR2 V2 LA CHEVRE ET		3 587,81 \$
202401073 (C)			2024-07-12	2129	BUROPRO CITATION INC. PAPIER ROUL MAINS		138,42 \$

Usager: lp

Page 2 sur 9



# Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

No de résolution  
ou annotation

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis (du 2024-07-01 au 2024-08-31)

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401074 (C)			2024-07-12	2579	CLUB VOYAGES MONTMAGN	BALANCE À PAYER 3 BILLETS D'	2 023,85 \$
202401075 (C)			2024-07-12	2659	SANI BLEU	LOCATION MENSUELLE TOILETT	273,64 \$
202401076 (C)			2024-07-12	2718	GILLAIN GALIBOIS	CONFECTION DE HOUSSES FAB	400,00 \$
202401078 (C)			2024-07-12	2737	MICHEL HUDON	HONORAIRES PRR 0170 ET 0175	3 933,00 \$
202401080 (C)			2024-07-12	2808	TETRA TECH QI INC	HONORAIRES ÉLABORATION PII	45 725,54 \$
202401084 (C)			2024-07-16	16	TELUS QUEBEC	MOIS COURANT SQ	68,38 \$
202401085 (C)			2024-07-18	457	GAGNÉ, VALERIE	DÉPLACEMENTS DU 2 AU 3 JUILL	168,79 \$
202401086 (C)			2024-07-18	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 2 AU 4 JUILL	191,37 \$
202401067 (C)			2024-07-18	1189	MORNEAU, ÉRIC	DÉPLACEMENTS DU 3 AU 5 JUILL	397,92 \$
202401088 (C)			2024-07-18	1311	GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENTS DU 9 JUILLET 20	15,57 \$
202401089 (C)			2024-07-18	1312	GAUTHIER, CHARLES	DÉPLACEMENTS DU 1ER JUILLE	83,40 \$
202401090 (C)			2024-07-18	1313	BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS DU 4 AU 8 JUILL	93,31 \$
202401091 (C)			2024-07-18	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS DU 9 AU 11 JUIL	294,49 \$
202401092 (C)			2024-07-18	1658	BOURGEOIS, GENEVIÈVE	DÉPLACEMENTS DU 4 JUILLET 2	96,00 \$
202401093 (C)			2024-07-18	1723	BOUSQUET, AURÉLIE	DÉPLACEMENTS DU 08 AU 11 JUI	181,49 \$
202401094 (C)			2024-07-18	2007	LÈVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENTS DU 3 JUILLET 2	80,40 \$
202401095 (C)			2024-07-18	2015	MONTMINY, SERGE	ACHAT SAVON POUR POSTE SQ	25,28 \$
202401096 (C)			2024-07-18	2049	VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENTS DU 8 JUILLET 2	80,40 \$
202401097 (C)			2024-07-18	2174	LAGACÉ, MARLENE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	276,82 \$
202401098 (C)			2024-07-18	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 2 AU 10 JUI	165,60 \$
202401099 (C)			2024-07-18	2772	MORNEAU, MELANIE	DÉPLACEMENTS DU 19 JUIN 202	56,60 \$
202401100 (C)			2024-07-18	2825	SOPHIE HARVEY	DEPLACEMENTS DU 1 AU 10 JUILL	381,92 \$
202401101 (C)			2024-07-18	2846	EL HAYEK, TANIOS	ACHATS FRIANDISES CLUB SOCI	150,43 \$
202401102 (C)			2024-07-19	59	MUNICIPALITE DE BERTHIER	SUBVENTION PACTE RURAL 2E	28 675,00 \$
202401103 (C)			2024-07-19	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN	LOYER AOÛT 2024	200,00 \$
202401105 (C)			2024-07-19	85	MUNICIPALITE DE ST-PAUL-D-SUBV.	FRR3 TERRAIN DE JEUX 1	3 349,60 \$
202401106 (C)			2024-07-19	86	MUN. DE NOTRE-DAME-DU-R	PROJET NDR AU FRR-VOLET 2	2 226,00 \$
202401107 (C)			2024-07-19	110	MRC DE BELLECHASSE	SUBV. PADF 2E VERSEMENT INF.	1 467,50 \$
202401108 (C)			2024-07-19	122	LABRECQUE NANCY	INDEMNITÉ MRIF ET BILLET D'AV	2 511,35 \$
202401109 (C)			2024-07-19	233	MAISON DE SECOURS LA FR	3E VERSEMENT MAISON A. BÉLA	19 330,82 \$
202401110 (C)			2024-07-19	586	CAMPOR ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES	4 599,09 \$
202401112 (C)			2024-07-19	986	SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	LOCATION LOYER GARAGE	1 464,38 \$
202401113 (C)			2024-07-19	1398	CLUB DE GOLF DE MONTMA	TOURNOIS BÉNÉFICE MERCREDI	287,44 \$
202401114 (C)			2024-07-19	1756	6TEM TI	MENSUALITÉ OFFICE 385	1 453,14 \$
202401115 (C)			2024-07-19	1842	LES CONSTRUCTIONS R. PA	ENTRETIEN SQ	701,05 \$
202401116 (C)			2024-07-19	1923	BOULET, FREDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	168,31 \$
202401117 (C)			2024-07-19	2106	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES URGENCE J	2 715,21 \$
202401118 (C)			2024-07-19	2129	BUROPRO CITATION INC.	PAPIER À MAINS ED. BELANGER	676,42 \$
202401120 (C)			2024-07-19	2579	CLUB VOYAGES MONTMAGN	BILLET CANDIDAT PÉROU VOL DI	2 419,22 \$
202401121 (C)			2024-07-19	2711	ALSIRET, GAËL	HONORAIRES POUR RÉÉDITION	150,00 \$
202401123 (C)			2024-07-19	2793	SEBASTIEN QUIRION	HON. PROF. PRR 0165-167-168-16	5 079,94 \$
202401124 (C)			2024-07-19	2847	LAVALLÉE, MARC	TALLAGE CLÉS	28,74 \$
202401125 (C)			2024-07-19	2896	FTGQ	FORMATION GESTION CASTORS	3 103,81 \$

Usager: lp

Page 3 sur 9

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis (du 2024-07-01 au 2024-08-31)

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401126 (C)			2024-07-23	16	TELUS QUEBEC	MOIS COURANT	612,23 \$
202401129 (C)			2024-07-23	111	TELUS Mobile	CLÉS INTERNET ÉVALUATION	81,68 \$
202401130 (C)			2024-07-26	111	TELUS Mobile	CELLULAIRES MRC	919,95 \$
202401133 (C)			2024-07-26	39	RAYMOND CHABOT GRANT T	HONORAIRES PROF.	14 486,85 \$
202401134 (C)			2024-07-26	1538	FOM SERVICES, COOP. DE S	SOUTIEN TECHNIQUE BOUES	856,56 \$
202401135 (C)			2024-07-26	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	FOURNITURES SERRE	70,64 \$
202401136 (C)			2024-07-26	2031	PRORAKO SOLUTIONS WEB	(RENOUVELLEMENT DOMAINE TA	34,48 \$
202401137 (C)			2024-07-26	2129	BUROPRO CITATION INC.	COPIES IR ADV 5540	1 150,44 \$
202401140 (C)			2024-07-30	386	HYDRO QUEBEC	MOIS COURANT ED. BELANGER	5 651,44 \$
202401141 (C)			2024-07-30	386	HYDRO QUEBEC	MOIS COURANT SQ	1 729,27 \$
202401142 (C)			2024-07-16	1406	POSTALIA CANADA INC.	REMPLISSAGE TIMBREUSE	2 299,50 \$
202401143 (C)			2024-07-31	77	MUN. STE-EUPHÉMIE-SUR-RI	VERS. FINAL FRR4 SERVICE DE	25 708,50 \$
202401144 (C)			2024-07-31	80	MUN. DE ST-JUST-DE-BRETE	AIDE FIN. TREMPLIN SANTÉ	300,00 \$
202401145 (C)			2024-07-31	126	MRC DE L'ISLET	PART. MRC PATRIMOINE IMMOBI	8 000,00 \$
202401146 (C)			2024-07-31	148	IMPRESSION RIVE-SUD	220 AFFICHES/ENCARTS PIQUE-	225,35 \$
202401147 (C)			2024-07-31	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	CONTRIBUTION FILM ENFANTS	1 045,50 \$
202401148 (C)			2024-07-31	321	MAGASIN COOP IGA DE MON	PANIER DE FRUITS H. CIDADE	88,52 \$
202401149 (C)			2024-07-31	606	QUÉBEC LINGE SERVICE DU	TAPIS SQ	164,36 \$
202401150 (C)			2024-07-31	747	VIGNEAULT MONTMAGNY IN	BOTTES DE TRAVAIL I. TORRES	148,58 \$
202401151 (C)			2024-07-31	826	CYTECH CORBIN	RÉPARATION ÉCLAIRAGE EXTER	906,86 \$
202401152 (C)			2024-07-31	1398	CLUB DE GOLF DE MONTMA	TOURNOI BÉNÉFICE 2024	250,00 \$
202401153 (C)			2024-07-31	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTEILLES D'EAU	25,00 \$
202401154 (C)			2024-07-31	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	CROCHET SERRES	88,91 \$
202401155 (C)			2024-07-31	2129	BUROPRO CITATION INC.	COPIES TOURISME	86,86 \$
202401157 (C)			2024-07-31	2794	CLAUDENSEIGNE INC	RÉPARATION MÂT DE DRAPEAU	710,77 \$
202401158 (C)			2024-07-31	2901	L'USINE À HISTOIRE(S)	25% HONORAIRES PROF.	3 702,20 \$
202401159 (I)			2024-08-01	457	GAGNE, VALERIE	FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET A	225,91 \$
202401160 (I)			2024-08-01	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	210,48 \$
202401161 (I)			2024-08-01	1138	SAMSON, DANIEL	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	72,00 \$
202401162 (I)			2024-08-01	1189	MORNEAU, ÉRIC	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	229,97 \$
202401163 (I)			2024-08-01	1313	BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	112,87 \$
202401164 (I)			2024-08-01	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	170,54 \$
202401165 (I)			2024-08-01	1658	BOURGEOIS, GENEVIÈVE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	327,15 \$
202401166 (I)			2024-08-01	1723	BOUSQUET, AURÉLIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	616,29 \$
202401167 (I)			2024-08-01	1963	MAROIS, FRANCIS	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	40,35 \$
202401168 (I)			2024-08-01	2049	VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENTS PRÉSENTATIO	42,00 \$
202401169 (I)			2024-08-01	2163	VIDAL, LOLA	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	64,80 \$
202401170 (I)			2024-08-01	2174	LAGACÉ, MARLENE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	393,37 \$
202401171 (I)			2024-08-01	2495	POULLIOT, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS DU 18 AU 24 JUI	139,20 \$
202401172 (I)			2024-08-01	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 15 AU 24 JUI	127,20 \$
202401173 (I)			2024-08-01	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	307,89 \$
202401174 (I)			2024-08-01	2854	JESSY GUÉNARD	DÉPLACEMENTS DU 23 MAI AU 4	108,54 \$
202401175 (I)			2024-08-01	111	TELUS Mobile	CELLULAIRES MRC	1 008,89 \$

Usager: lp

Page 4 sur 9



# Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

No de résolution  
ou annotation

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis ( du 2024-07-01 au 2024-08-31 )

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401176 (I)			2024-08-01	111	TELUUS Mobilis	MOIS COURANT TOURISME	86,03 \$
202401177 (I)			2024-08-02	49	TOURISME CHAUDIERE-APP	CAMPAGNE PROMOTION PARTE	30 238,43 \$
202401178 (I)			2024-08-02	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	CONTRIBUTION FILM ENFANTS T	391,00 \$
202401179 (I)			2024-08-02	1832	FOM EVALUATION FONCIERE	GESTION DU RÔLE	10 989,33 \$
202401180 (I)			2024-08-02	1968	TERMINIX CANADA	CONTRAT SERVICES DE PIGEON	443,77 \$
202401181 (I)			2024-08-02	2106	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES JUIN 2024	20 264,93 \$
202401182 (I)			2024-08-02	2183	VIDAL, LOLA	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	242,75 \$
202401183 (I)			2024-08-02	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC.	SIG. NUMÉRIQUES N LABRECQU	24,91 \$
202401184 (I)			2024-08-02	2659	SANI BLEU	LOCATION TOILETTE SERRE	273,64 \$
202401185 (I)			2024-08-02	2846	EL HAYEK, TANIOS	DÉPLACEMENTS ET ACHATS AU	147,79 \$
202401186 (I)			2024-08-06	549	SSQ - GROUPE FINANCIER /	ASSURANCES COLLECTIVES AO	16 971,82 \$
202401191 (I)			2024-08-07	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	15 707,85 \$
202401192 (I)			2024-08-07	19	DESJARDINS SECURITE FINA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	1 110,40 \$
202401193 (I)			2024-08-07	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	2 478,38 \$
202401194 (I)			2024-08-07	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	722,28 \$
202401195 (I)			2024-08-07	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	47 093,53 \$
202401198 (I)			2024-08-07	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	6 321,86 \$
202401197 (I)			2024-08-08	1026	COGECO CÂBLE QUÉBEC S	MOIS COURANT AOÛT 2024	89,37 \$
202401198 (I)			2024-08-08	24	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE	FORMATION C. DUMONT	368,22 \$
202401199 (I)			2024-08-08	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	BOX EMPLOI WEB	171,31 \$
202401200 (I)			2024-08-08	163	LES ARTS DE LA SCENE DE	CONTRIBUTION FILM ENFANTS T	297,50 \$
202401201 (I)			2024-08-08	288	TRANSPORT COLLECTIF MR	AIDE FIN. PSTA 2023 FINAL	193 129,00 \$
202401203 (I)			2024-08-08	594	FORTIER, DOMINIQUE	DÉPLACEMENTS DU 5 AU 7 AOÛT	152,60 \$
202401204 (I)			2024-08-08	606	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U	TAPIS ED. BÉLANGER	102,19 \$
202401205 (I)			2024-08-08	834	LES CONCASSÉS DU CAP IN	TONNAGE JUILLET 2024	44 249,71 \$
202401206 (I)			2024-08-08	1093	MAHEU & MAHEU	ENTENTE DE GESTION PARASIT	137,59 \$
202401207 (I)			2024-08-08	1352	OBV DE LA ZONE DU CHÊNE	PROJET PADF ACQ. CONNAISSA	13 600,00 \$
202401208 (I)			2024-08-08	1412	KGC INC.	INSR. SYSTEME ALARME INCEND	581,77 \$
202401209 (I)			2024-08-08	1505	MRC NOUVELLE-BEAUCE	SUBV. PADF 3E VERS. MEV FILIÉ	1 171,00 \$
202401210 (I)			2024-08-08	1685	MONT-BÉLAIR	BOUTELLES D'EAU	54,00 \$
202401211 (I)			2024-08-08	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	FOURNITURES SERRES	95,65 \$
202401212 (I)			2024-08-08	2129	BUROPRO CITATION INC.	AFFICHES ET ENCARTS	756,88 \$
202401213 (I)			2024-08-08	2711	ALSIRET, GAÉL	HONORAIRES REDDITION COMP	180,00 \$
202401215 (I)			2024-08-08	2904	LE SEMOIR ARBRE-EVOLUTI	ATELIER TDJ 2024	615,12 \$
202401218 (C)			2024-07-03	480	VISA	VISA D. RACINE AU 28-08-2024	490,70 \$
202401219 (C)			2024-07-09	480	VISA	VISA N LABRECQUE AU 27-08-20	11,14 \$
202401221 (I)			2024-08-16	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	CONSEILS DE SPÉCIALISTE IMMI	773,80 \$
202401222 (I)			2024-08-16	59	MUNICIPALITE DE BERTHIER	COMPENSATION COLLECTE SÉL	32 880,75 \$
202401223 (I)			2024-08-16	62	VILLE DE MONTMAGNY	COMPENSATION COLLECTE SÉL	258 160,24 \$
202401224 (I)			2024-08-16	80	MUN. DE ST-JUST-DE-BRETE	COMPENSATION COLLECTE SÉL	10 357,80 \$
202401225 (I)			2024-08-16	81	MUNICIPALITE DE LAC-FRON	COMPENSATION COLLECTE SÉL	2 947,18 \$
202401228 (I)			2024-08-16	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN	COMPENSATION COLLECTE SÉL	12 646,80 \$
202401229 (I)			2024-08-16	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG	COMPENSATION COLLECTE SÉL	48 714,96 \$

Usager: tp

Page 5 sur 9

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis ( du 2024-07-01 au 2024-08-31 )

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401230 (I)			2024-08-16	88	MUN. DE ST-PIERRE-DE-LA-R	COMPENSATION COLLECTE SÉL	17 230,55 \$
202401231 (I)			2024-08-16	89	MUN. ST-FRANCOIS-DE-LA-R	COMPENSATION COLLECTE SÉL	28 034,56 \$
202401232 (I)			2024-08-16	94	MUNICIPALITE DE LISLE-AUX	COMPENSATION COLLECTE SÉL	2 889,13 \$
202401233 (I)			2024-08-16	122	LABRECQUE NANCY	FRAIS DE DÉPLACEMENTS DU 9	100,20 \$
202401234 (I)			2024-08-16	206	2547-0857 QUÉBEC INC. (INF	AJOUT LICENCE REQUÊTES	122,18 \$
202401235 (I)			2024-08-16	457	GAGNE, VALERIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	74,88 \$
202401237 (I)			2024-08-16	586	CAMPOR ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES JUILLET 202	30 453,33 \$
202401238 (I)			2024-08-16	986	SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	LOCATION LOYER GARAGE	1 464,36 \$
202401239 (I)			2024-08-16	1163	SIMPLE CLIC	PROJET AGRICOLE SERRE ST-P	8 695,00 \$
202401240 (I)			2024-08-16	1181	PROTECTION INCENDIE VIKI	INSPECTION ANNUELLE ED. BÉL	609,37 \$
202401241 (I)			2024-08-16	1189	MORNEAU, ERIC	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	131,97 \$
202401242 (I)			2024-08-16	1264	LEULLIER, MARTINE	DÉPLACEMENTS DU 23 AU 30 JUI	42,20 \$
202401243 (I)			2024-08-16	1311	GENDRON, JOËLLE	INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'	501,68 \$
202401244 (I)			2024-08-16	1312	GAUTHIER, CHARLES	ALLOCATION CELLULAIRE AOÛT	15,00 \$
202401245 (I)			2024-08-16	1313	BERLINGER, MATHIAS	REPAS AÉQ 4 PERSONNES/ DÉP	88,00 \$
202401248 (I)			2024-08-16	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	286,77 \$
202401250 (I)			2024-08-16	1723	BOUSQUET, AURÉLIE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	294,23 \$
202401251 (I)			2024-08-16	1789	AVANTIS COOPÉRATIVE	FOURNITURES SERRE	102,76 \$
202401252 (I)			2024-08-16	2007	LÉVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENTS DU 31 JUILLET	82,80 \$
202401253 (I)			2024-08-16	2015	MONTMINY, SERGE	2 PLATEAUX POUR CHAUSSURE	41,37 \$
202401254 (I)			2024-08-16	2049	VORMS, THIERRY	FRAIS DE DÉPLACEMENTS DU 28	100,00 \$
202401255 (I)			2024-08-16	2106	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGE FOSSES JUILLET 2024	121 496,77 \$
202401256 (I)			2024-08-16	2174	LAGACÉ, MARLENE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	228,77 \$
202401258 (I)			2024-08-16	2737	MICHEL HUDON	ERREUR DE PAIEMENT	206,19 \$
202401259 (I)			2024-08-16	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS DU 5 AU 8 AOÛ	96,00 \$
202401260 (I)			2024-08-16	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	312,05 \$
202401261 (I)			2024-08-16	2879	KATHÉRY COUILLARD	HONORAIRES DU 3 AU 24 JUIN 2	1 560,00 \$
202401262 (I)			2024-08-16	2898	DELISLE, FÉLIX	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	68,04 \$
202401263 (I)			2024-08-16	2902	MICHEL GRANT	ANIMATION ATELIERS BD	884,89 \$
202401264 (I)			2024-08-16	80	MUN. DE ST-JUST-DE-BRETE	SUBV. FR3 TDJ INTERMUNICIPA	2 500,00 \$
202401266 (I)			2024-08-16	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS DU 2024-06-12 A	197,85 \$
202401267 (I)			2024-08-16	2848	EL HAYEK, TANIOS	DÉPLACEMENTS DU 7 AOÛT AU	281,71 \$
202401268 (I)			2024-08-16	2907	EL ZOHBY, MARIA	DÉPLACEMENTS DU 31 JUILLET	233,47 \$
202401269 (I)			2024-08-19	16	TELUUS QUÉBEC	MOIS COURANT SQ	68,38 \$
202401270 (I)			2024-08-19	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	1 242,75 \$
202401271 (I)			2024-08-19	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	188,80 \$
202401272 (I)			2024-08-19	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	10 637,39 \$
202401273 (I)			2024-08-19	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	4 289,76 \$
202401274 (I)			2024-08-19	19	DESJARDINS SECURITE FINA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	762,32 \$
202401275 (I)			2024-08-19	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	30 655,59 \$
202401276 (I)			2024-08-20	1264	LEULLIER, MARTINE	DÉPLACEMENTS DU 5 AU 17 AO	500,13 \$
202401277 (I)			2024-08-22	111	TELUUS Mobilis	CLÉS INTERNET EVALUATION A	80,48 \$
202401278 (I)			2024-08-23	29	JOURNAL L'OIE BLANCHE	AIDE FINANCIÈRE REPORTAGE T	853,58 \$

Usager: tp

Page 6 sur 9



# Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

No de résolution  
ou annotation

Liste des paiements émis ( du 2024-07-01 au 2024-08-31 )

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Description	Montant
202401279 (I)			2024-08-23	62 VILLE DE MONTMAGNY	FORMATION POMPIERS V2	749,15 \$
202401280 (I)			2024-08-23	82 MUNICIPALITE DE ST-FABIEN LOYER	SEPTEMBRE 2024	200,00 \$
202401281 (I)			2024-08-23	87 MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG	BANQUET DES ENTREPRENEUR	640,00 \$
202401282 (I)			2024-08-23	555 RENÉ SAMSON INC.	AMPOULES ED. BELANGER	350,81 \$
202401283 (I)			2024-08-23	842 LAURENTIDE RESSOURCES I	COLLECTE DÉCHETS DANGEUR	3 036,48 \$
202401285 (I)			2024-08-23	979 EXTINGCTEURS MONTMAGNY	VÉRIFICATION ANNUELLE	336,13 \$
202401288 (I)			2024-08-23	1865 MONT-BELAIR	BOUILLES D'EAU	54,00 \$
202401289 (I)			2024-08-23	1756 ITEM TI	ACCÈS PLATEFORME MONTMAG	1 451,10 \$
202401290 (I)			2024-08-23	1832 FOM ÉVALUATION FONCIÈRE	GESTION DU RÔLE	10 989,33 \$
202401291 (I)			2024-08-23	2046 DOMAINE RITT	CONFERENCE DE PRESSE COM	360,11 \$
202401292 (I)			2024-08-23	2106 SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGES FOSSES URGENCE J	1 756,89 \$
202401293 (I)			2024-08-23	2579 CLUB VOYAGES MONTMAGN	BILLET CANDIDAT JOEL DAVID K	1 654,18 \$
202401294 (I)			2024-08-23	2711 ALSIRET, GAËL	HONORAIRES REDDITION COMP	60,00 \$
202401295 (I)			2024-08-23	2793 SÉBASTIEN QUIRION	CRÉDIT PRR0165 ET HONORAIR	13,45 \$
202401296 (I)			2024-08-23	2509 CLÉMENT MORNEAU	PROJET FOCUS DU FRANÇAIS ST	2 701,00 \$
202401297 (I)			2024-08-27	16 TELUS QUEBEC	MOIS COURANT	612,17 \$
202401298 (I)			2024-08-26	111 TELUS Mobile	CLÉS INTERNET ÉVALUATION	80,48 \$
202401299 (I)			2024-08-30	29 JOURNAL L'ŒIL BLANCHE	PROMENADE GOURMANDE	542,12 \$
202401300 (I)			2024-08-30	85 MUNICIPALITE DE ST-PAUL-D	ATELIER CULINAIRE NOURRITUR	234,10 \$
202401301 (I)			2024-08-30	86 MUN. DE NOTRE-DAME-DU-R	ATELIER CULINAIRE TDJ 2024	237,79 \$
202401302 (I)			2024-08-30	89 MUN. ST-FRANCOIS-DE-LA-R	JOURNÉE AGRICOLE PYROMAX	510,01 \$
202401303 (I)			2024-08-30	122 LABRECQUE NANCY	POUR VIREMENT CHEZ DOYON	100,00 \$
202401304 (I)			2024-08-30	163 LES ARTS DE LA SCENE DE	SPECTACLE ENFANT UNIQUE	919,80 \$
202401305 (I)			2024-08-30	245 FORTIN, MYRIAM	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	26,16 \$
202401306 (I)			2024-08-30	427 SDE DE MONTMAGNY	PARTENARIAT SOIRÉE INTERCU	3 488,64 \$
202401307 (I)			2024-08-30	606 QUEBEC LINGE SERVICE DU	TAPIS SQ	164,36 \$
202401308 (I)			2024-08-30	998 BISTRO LAFONTAINE	DEJEUNER RENCONTRE MENTO	146,71 \$
202401309 (I)			2024-08-30	1138 SAMSON, DANIEL	DÉPLACEMENT DU 13 AOÛT 2024	100,20 \$
202401310 (I)			2024-08-30	1189 MORNEAU, ÉRIC	DÉPLACEMENT ET ACHAT DU 21	358,65 \$
202401311 (I)			2024-08-30	1311 GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENT DU 20 AOÛT 2024	82,80 \$
202401312 (I)			2024-08-30	1312 GAUTHIER, CHARLES	DÉPLACEMENT DU 16 AOÛT 2024	38,40 \$
202401313 (I)			2024-08-30	1313 BERLINGER, MATHIAS	DÉPLACEMENT DU 16 AOÛT 2024	97,20 \$
202401314 (I)			2024-08-30	1379 DENONCOURT, AMÉLIE	ACHAT POUR MRC (SUCRE ET S	26,27 \$
202401315 (I)			2024-08-30	1415 DANIEL THIBAUT, PHOTO	SÉANCE PHOTOS MRC/TOURISM	1 724,83 \$
202401317 (I)			2024-08-30	1789 AVANTIS COOPÉRATIVE	FOURNITURE DE BUREAU	102,92 \$
202401318 (I)			2024-08-30	1923 BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	250,80 \$
202401319 (I)			2024-08-30	1933 MAROIS, FRANCIS	DÉPLACEMENT DU 13 AOÛT 2024	22,00 \$
202401320 (I)			2024-08-30	2007 LÈVESQUE, FRANCE	DÉPLACEMENT DU 16 AOÛT 2024	27,60 \$
202401321 (I)			2024-08-30	2049 VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENT DU 14 AOÛT 2024	40,20 \$
202401322 (I)			2024-08-30	2129 BUROPRO CITATION INC.	COPIE DX-C58401 DU 23 JUILLET	237,02 \$
202401323 (I)			2024-08-30	2174 LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	587,92 \$
202401324 (I)			2024-08-30	2579 CLUB VOYAGES MONTMAGN	BILLET/CANDIDAT JOËL DAVID K	1 293,30 \$
202401325 (I)			2024-08-30	2589 CIDADE, HAMILTON	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	216,18 \$

l'usage: tp

Page 7 sur 9

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis ( du 2024-07-01 au 2024-08-31 )

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Description	Montant
202401326 (I)			2024-08-30	2708 ISABELLE NORMAND	DÉPLACEMENT DU 21 AOÛT 2024	5,00 \$
202401327 (I)			2024-08-30	2711 ALSIRET, GAËL	HONORAIRES REDDITION COMP	150,00 \$
202401328 (I)			2024-08-30	2771 BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	184,20 \$
202401329 (I)			2024-08-30	2772 MORNEAU, MELANIE	DÉPLACEMENT DU 21 AOÛT 2024	5,00 \$
202401330 (I)			2024-08-30	2848 EL HAYEK, TANIOS	DÉPLACEMENTS ET ACHATS DU	245,50 \$
202401331 (I)			2024-08-30	2854 JESSY GUÉNARD	DÉPLACEMENTS DU 14 JUIN AU	186,18 \$
202401332 (I)			2024-08-30	2807 EL ZOHBY, MARIA	DÉPLACEMENT DU 27 ET 28 AOÛ	61,20 \$
202401334 (I)			2024-08-30	2911 JÉRÔME LACHANCE	IMPRESSION CHANDAIL	406,00 \$
202401335 (I)			2024-08-30	2912 PAULY FIT	COURS ET DÉPLACEMENTS SUM	120,00 \$
202401336 (I)			2024-08-30	2913 SANDRA MARA RIEDO	DÉPLACEMENT ANIMATION SAM	100,00 \$
202401337 (I)			2024-08-30	2914 ISABELLE MARTIN	DÉPLACEMENT ET ANIMATION S	100,00 \$
202400986 (C)	1112		2024-07-05	1001 PRO-LIGNES MONTMAGNY I	LIGNAGE STATIONNEMENT ED. B	1 488,93 \$
202401001 (C)	1113		2024-07-05	1399 CHALETS ET VILLEGIAURE	CERTIFICAT CADEAU TA JOB A	250,00 \$
202401002 (C)	1114		2024-07-05	1402 FRANCO TYP-POSTALIA CAN	LOCATION COMPTEUR	179,36 \$
202401003 (C)	1115		2024-07-05	1404 LES ARTS ET LA VILLE	ADHÉSION ANNUELLE 2023	485,00 \$
202401019 (C)	1116		2024-07-05	2184 ENAIR CONTRÔLE	FRIGORISTE (VERIFICATION TEM	137,97 \$
202401025 (I)	1117		2024-07-05	2663 BERGERIE DES PETITES LAJ	ALIMENTS TOURISME (ACTIVITÉ	57,00 \$
202401036 (C)	1118		2024-07-05	2878 COMITE D'ORGANISATION D	SOUTIEN À L'ANIMATION MUSICA	500,00 \$
202401040 (I)	1119		2024-07-05	2891 ORANGE SUP	CERTIFICAT CADEAU TOURISME	100,00 \$
202401055 (I)	1120		2024-07-12	83 MUN. DE STE-LUCIE-DE-BEA	SUBVENTION FRR 3 ESCALADER	27 908,00 \$
202401068 (I)	1121		2024-07-12	1746 CÉLÉBRATION CANADA MON	ANIMATION MUSICALE FÊTE DU	1 000,00 \$
202401077 (I)	1122		2024-07-12	2730 CMATV	CHRONIQUE LES GENS D'AILLEU	344,93 \$
202401079 (I)	1123		2024-07-12	2792 ÉCOLE DE DANSE MOVE	ATELIERS DE DANSE: CULTURE	574,88 \$
202401081 (I)	1124		2024-07-12	2894 MIROSLAV CHUM, INC.	ENTRETIEN C.E BRANCHE RIV. M	3 460,75 \$
202401082 (I)	1125		2024-07-12	2895 AGRILAIT s.e.c.-FROMAGERI	FROMAGE (LANCÈMENT)	112,73 \$
202401104 (I)	1126		2024-07-19	84 MUN. DE STE-APOLLINE-DE-	SUBV. FRR3 TERRAIN DE JEUX S	567,00 \$
202401111 (I)	1127		2024-07-19	852 KONE INC.	ENTENTE ENTRETIEN 1ER JUIL	1 089,07 \$
202401119 (I)	1128		2024-07-19	2184 ENAIR CONTRÔLE	VÉRIFICATION SYTEME GÉOTHE	206,97 \$
202401122 (I)	1129		2024-07-19	2723 PRODUITS NOVACO	SAC CHARIOT ENTRETIEN MENA	114,98 \$
202401126 (I)	1130		2024-07-19	2897 RENÉ BOUTIN ET RÉNO JIMM	SUBV. RÉNO RÉGION CO3019PR	9 624,93 \$
202401127 (I)	1131		2024-07-19	2898 NICOLE JEAN/ JEAN-PAUL ET	SUBV. RÉNO RÉGION CO3019PR	25 000,00 \$
202401138 (I)	1132		2024-07-26	2899 RESTAURANT LE REPIT	ALIMENTS RÉUNION ÉLUS	559,52 \$
202401139 (I)	1133		2024-07-26	2800 CENTRE DE PLEIN AIR DE M	SUBV. 1ER VERS. FRR3 CHANG.	28 468,50 \$
202401156 (I)	1134		2024-07-31	2660 SANI ET CHEMIN INC	LOCATION D'UNE TOILETTE	597,87 \$
202401202 (I)	1135		2024-08-08	525 WAJAX	ENTRETIEN 2024	1 144,44 \$
202401214 (I)	1136		2024-08-08	2903 FESTIVAL SPORTIF DE SAIN	TAIDE FIN. SPECTACLE FESTIVAL	1 300,00 \$
202401216 (I)	1137		2024-08-08	2905 CLAUDE LAPRISE	PHOTOS LAC CARRÉ	130,00 \$
202401217 (I)	1138		2024-08-08	2906 LA SHOP À SAVONS (LA BOU	ATELIER CHANDELLE PERSONN	1 682,66 \$
202401220 (I)	1139		2024-08-16	12 FONDS DE L'INFOR. SUR LE	MUTATIONS FÉVRIER 2024	1 179,00 \$
202401227 (I)	1140		2024-08-16	83 MUN. DE STE-LUCIE-DE-BEA	COMPENSATION COLLECTE SÉL	5 438,28 \$
202401228 (I)	1141		2024-08-16	84 MUN. DE STE-APOLLINE-DE-	COMPENSATION COLLECTE SÉL	6 098,93 \$
202401236 (I)	1142		2024-08-16	504 FOND-JEUNESSE DE LA CÔT	CONTRIBUTION SOUPER DES AG	650,00 \$
202401246 (I)	1143		2024-08-16	1344 JURISMEDIA INC.	ABONNEMENT ANNUEL MARGIL	787,73 \$

l'usage: tp

Page 8 sur 9



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

5 septembre 2024

Liste des paiements émis (du 2024-07-01 au 2024-08-31)

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401247 (I)	11144		2024-08-16	1402	FRANCOTYP-POSTALIA CAN	LOCATION COMPTEUR	91,89 \$
202401249 (I)	11145		2024-08-16	1498	MRC DE BEAUCE-SARTIGAN	FORMATION NOS MILIEUX DE VI	900,00 \$
202401257 (I)	11146		2024-08-16	2730	CMATV	CHRONIQUE IMMIGRATION PAC	344,93 \$
202401265 (I)	11147		2024-08-16	2515	FONDATION RICHELIEU MON SUBV.	FRR VOLET 3 ÉDUCATION	10 000,00 \$
202401284 (I)	11148		2024-08-23	852	KONE INC.	REMPLACEMENT DU BOUTON D'	1 205,27 \$
202401286 (I)	11149		2024-08-23	1015	LEMIEUX NOLET	AUDIT COLLECTE SÉLECTIVE AU	827,82 \$
202401287 (I)	11150		2024-08-23	1038	SERVICE D'ENTRETIEN PASCPIEMENT	DE SEPTEMBRE 2024	873,81 \$
202401316 (I)	11151		2024-08-30	1775	MICROBRASSERIE CÔTE SU	ALIMENTS CHEF VEYRAT	101,48 \$
202401333 (I)	11152		2024-08-30	2910	JOHANNE ET LYNDIA GIASSO SUBV.	RÉNORÉGION C03019 PR	6 474,25 \$
<b>Total des paiements émis avec le poste 54-112-10-000</b>							<b>1 959 400,28 \$</b>

**Poste Banque: 54-115-30-000**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401189 (C)			2024-07-02	2035	GLOBAL PAYMENTS DIRECT	FRAIS TPV TOURISME	34,49 \$
202401190 (I)			2024-08-01	2035	GLOBAL PAYMENTS DIRECT	FRAIS TPV TOURISME	34,49 \$
<b>Total des paiements émis avec le poste 54-115-30-000</b>							<b>68,98 \$</b>

**Poste Banque: 55-139-82-000**

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202401083 (I)			2024-07-17	567	DÉPLACEMENTS CONSEIL D	DÉPLACEMENTS DES ÉLUS LE 2	890,48 \$
<b>Total des paiements émis avec le poste 55-139-82-000</b>							<b>890,48 \$</b>

**Total des paiements émis**

**1 960 359,74 \$**

**Total des paiements émis par type de paiement**

**Total des chèques** 366 461,40 \$

**Total des dépôts direct** 1 593 898,34 \$

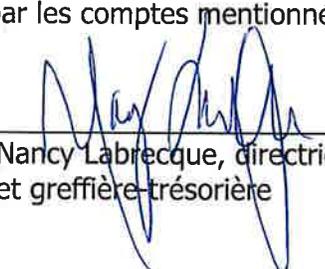
**1 960 359,74 \$**

Usager: lp

Page 9 sur 9

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 1 960 359,74 \$.

  
Nancy Labrecque, directrice générale  
et greffière-trésorière

### 8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 5 SEPTEMBRE 2024

L'état des revenus et dépenses au 5 septembre 2024 est déposé au Conseil.

### 8.3 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les vérificateurs sont passés à nos bureaux dans les semaines du 15 et 22 juillet 2024.

Avec les vacances, il n'est pas certain que l'on puisse avoir le dépôt en septembre.

Nous avons donc convenu que les états financiers seraient présentés à la session d'octobre.



No de résolution  
ou annotation

2024-09-37

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 10. VARIA OUVERT

##### 10.1 **ZONE DE DÉGEL – SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON**

Période de dégel de la zone 1, commentaires visant à faire une demande de passer à la zone 2 pour limiter les bris sur les routes et être représentatif des conditions de la région.

Il semblerait que le CGFA travaille le dossier.

##### 10.2 **TECQ**

M. Donald Gilbert pose des questions sur le versement et les redditions de compte.

##### 10.3 **Agence de vente des forêts privées**

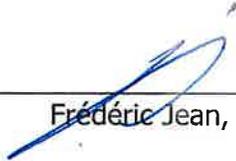
M. Alain Talbot nous informe d'une modification réglementaire à venir du côté de la MRC de Bellechasse. À suivre.

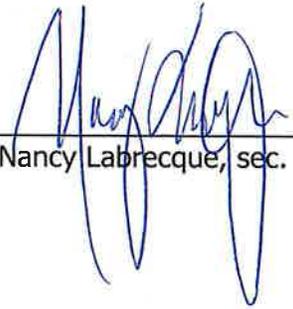
#### 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD GALIBOIS  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente session soit levée à 20 h 41.

**ADOPTÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Frédéric Jean, préfet

  
\_\_\_\_\_  
Nancy Labrecque, sec. trés.